



HAL
open science

Le contrôle : un art de la mise en cause

Jean-Louis Rinaldini

► **To cite this version:**

Jean-Louis Rinaldini. Le contrôle : un art de la mise en cause. Oxymoron, 2011, Contrôle Supervision, 2. hal-03650424

HAL Id: hal-03650424

<https://hal.science/hal-03650424>

Submitted on 25 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le contrôle : un art de la mise en cause

Jean-Louis Rinaldini

Psychanalyste, co-fondateur de l'A.E.F.L., école de Nice de l'Association Lacanienne Internationale

Le terme de contrôle désigne traditionnellement une situation particulière où un praticien s'adresse à un psy « chevronné » pour évoquer « un cas ». D'une façon plus fondamentale on peut l'approcher comme ce qui se passe dans le transfert. Parce qu'il n'y a aucune analyse du transfert si elle n'est pas de fait à l'endroit du contre-transfert, la situation de contrôle peut se définir comme l'analyse des transferts et contre-transferts ou comme la dynamique de l'ensemble des effets de la demande.

transfert, sujet supposé savoir, aveu, sujet barré, jeu.

Si l'analyste rencontre de telles difficultés lorsqu'il essaie de raconter une cure c'est que dans le matériel qu'il est censé recueillir et transmettre, il y est pour quelque chose et il y est quelque part. Il ne peut être simple dépositaire de cette parole car elle le contient lui-même : il y est représenté.

Cette analysante, psychologue, que nous appellerons M, fait état à maintes reprises au cours des séances d'un de ses questionnements, de son irritation, de son dépit, à propos de discussions professionnelles avec une de ses collègues également psychologue dans un Centre d'accueil dans lequel elles travaillent. Visiblement si elles ont la même fonction elles ne partagent pas la même approche quant à leur positionnement dans le rôle qui leur est conféré par l'institution. Elles semblent à peu près opposées sur tout, et sa consœur nullement affectée par cet état de fait n'en ressent aucun embarras. Plus, elle laisse entrevoir un certain détachement pour ce qui préoccupe tant M. Elle campe sur une position qui semble inébranlable, imperméable à toute discussion qui pourrait déboucher sur une remise en cause, distiller un soupçon de doute dans les idées qui sont les siennes. Bref, elle, elle sait. Elle contrôle et se contrôle. Pis, elle incarne aux yeux M. un personnage à « contre rôle » de celui habituellement attendu dans une institution. Mais là n'est pas le nœud de l'affaire mais bien dans ce qui va survenir durant une de ces quelques séances où M. visiblement irritée, dont l'adresse courroucée à l'analyste porte l'empreinte, car trop silencieux à son goût quant à ses demandes d'explication, déstabilisée par cette situation, revient de façon réitérée sur l'effet que produit sur elle l'impossibilité de trouver une issue satisfaisante à ce qui se joue dans la relation avec sa collègue. Elle ne manque pas de s'interroger à chaque fois sur son incapacité à comprendre, recherche désespérément la part de responsabilité qui est la sienne, l'incompréhension dont elle est l'objet en associant à des souvenirs d'enfance mettant sur le devant de la scène la relation avec son père. C'est là, à propos d'un développement incident qu'elle venait de faire que l'analyste génial lâche une banalité affligeante dont seuls les adeptes de cette pratique semblent avoir le secret à savoir « qu'elle serait bien la seule à ne pas se raconter des histoires ». Le silence inhabituel que suscite cette assertion marque la fin de la séance et augure aux yeux de l'analyste un effet prometteur dont il aurait tout lieu de se ré-jouir sauf qu'à la normale incompréhension de ce qui vient de se passer se mêle la certitude qu'un

élément échappe à cette affaire, bref que ce n'est pas ça ! La suite vérifiera ce sentiment puisqu'elle s'empressera de revenir sur les « faits » interpellera l'analyste sur les raisons qui lui ont fait dire « Avouez, que vous seriez bien la seule à ne pas vous raconter des histoires ! ». Avouez, terme que l'analyste ne s'était même pas entendu dire et pour cause ! L'aveu, l'injonction à dire, la suspicion du mensonge, le fait qu'on ne la croie pas, raisonnait en elle comme rappel de situations très précises, concernant autant son histoire infantile dans ses relations parentales, que des situations plus contemporaines comme l'achat d'un bijou pour son époux qui l'avait confronté à la suspicion du vendeur sur la solvabilité du mode de paiement qu'elle utilisait. Pouvait-on lui faire crédit ? Pouvait-elle se faire crédit ?

Cette courte vignette clinique dont on pourra toujours suspecter à bon droit qu'elle est aménagée en vérité pour les besoins de l'affaire sauf à y lire comme il se doit entre les lignes, éclaire un des aspects parmi d'autres, un point nodal que l'on reconnaîtra comme en jeu dans la cure donc dans le transfert, c'est-à-dire ce point de bascule qui pose fondamentalement la question de ce que vient nommer le terme « contrôle » bien au-delà de la situation classique communément décrite mais à vrai dire réductrice, qui réunit dans un temps et un lieu définis pour ça, un analyste supposé chevronné (le contrôleur) et un praticien psy (le contrôlé).

Déclinons quelques considérations générales à cet endroit. Nous userons indifféremment des termes d'analyste, d'analysant, de contrôleur, de contrôlé, puisque l'objet de notre propos est de montrer qu'en la circonstance là n'est pas le vif de la question. Mais plus, que toute analyse est au fond une analyse de contrôle et toute analyse de contrôle est avant tout une analyse.

Si l'on tient à chausser les pantoufles toujours étroites du pouvoir et y prendre son pied que se passe-t-il lorsqu'il y a contrôle au sens classique du terme, c'est-à-dire quand un analyste reçoit la demande d'un praticien psy ? Ce dernier a toutes les raisons de penser que le premier est en mesure de le guider. Mais le guider vers quoi ? D'autant que l'action de guider suppose toujours quelque créance accordée au guide. Qu'est-ce que le contrôleur doit faire avec son savoir théorique ? S'il le communique, il fausse quelque chose, s'il ne le communique pas autant aller faire un contrôle avec un autre. Si le contrôleur se présente, est saisi, comme un autre idéalisé, l'ignorance du contrôlé s'en trouve alors relativisée, dans la mesure où c'est une ignorance qui se réfère à une science qu'il imagine dans l'autre et qui se présente à lui comme la science à laquelle il ne saura jamais s'égaliser. Variions les termes : si maintenant, le Maître (le contrôleur), ou celui qui se trouve investi à cette place, dit à l'élève (le contrôlé) : « vous vous trompez (ce qui est juste), je n'en connais pas plus que vous » l'élève ne sera nullement détrompé, cela produira deux ignorants au regard de l'autre supposé savoir toujours maintenu en place. Et la perspective d'un savoir ne sera que mieux renforcée. On saisit que dans ce cas l'efficacité de l'interprétation se déploie au niveau de la compétence et non comme il se devrait au niveau de la performance comme le rappelait en son temps Moustapha Safouan lorsqu'il soulignait que nul ne réussit la performance que dans l'exacte mesure où s'est effectué en lui l'ébranlement de la catégorie du pouvoir comme telle.

C'est insister ici sur le fait que l'analyse, parce qu'elle est analyse du transfert (ce qui la différencie d'une mystique) traite du désir, elle le traite comme étant ce savoir

dont, dit Lacan, le sujet se déchiffre. Le rapport du sujet à ce savoir s'il prend des formes diverses se résume en dernier lieu sous cette forme, la forme d'un « je me trompe » qui advient d'ailleurs le plus souvent à l'imparfait « je me trompais ». Le contrôleur qui accepte de se maintenir comme sujet barré face à la demande qui est souvent une demande de sens, comme si c'était un objet disponible et à portée de main, ne peut que répondre à cette demande par ceci : « Tu dis vrai en disant que tu te trompais » qui force le contrôlé à s'interroger sur sa propre analyse, c'est-à-dire sur ce qui est resté en lui non encore marqué par la barre.

Revenons à notre vignette clinique. Il est évident que l'aveu sollicité par l'analyste mettait en branle les réquisits que nous venons d'évoquer. La situation que crée l'analyste en prononçant « avouez » entendu comme « avouez-vous... que vous vous racontez des histoires » est pour l'analysant en quelque sorte celle-ci : « je sais que tu sais que tu te mens » mais comme je ne sais pas sur quoi, cela entraîne que l'analysant n'a pas affaire à un sujet sachant mais à ce qu'on peut appeler un sujet supposé savoir qui exige non qu'il reconnaisse une vérité mais qu'il l'avoue, ce qui constitue une mise en cause profonde qui provoque c'est selon, de la honte, de la pudeur, de la colère voire du... silence. Mais au fond, qu'est-ce qui doit être avoué ? Certainement pas un secret, lequel livré à quelqu'un sur le ton de la confiance est plutôt agréable puisque confier un secret suscite chez le destinataire une certaine surprise et conjoint les deux interlocuteurs dans une relation de confiance. En revanche l'aveu est tout différent puisque dans l'aveu l'autre attend quelque chose... qu'il connaît déjà. Puisque l'aveu est justement destiné au sujet supposé savoir. Remarquons que quand on avoue, comme le fait remarquer Alain-Didier Weill, c'est toujours un mensonge. Le mensonge est dans le fait que tant qu'on n'avouait pas on mentait, on mentait de ne pas avoir avoué plus tôt. L'aveu comporte donc un risque. Quand on avoue le risque qu'on prend c'est que l'autre a barre sur nous, au sens propre. Alors je suis barré, divisé. L'aveu est la révélation de la division du sujet, c'est l'acceptation d'être mis en cause, d'être reconnu comme imposteur, au niveau de sa division de sujet. Remarquons que ce sentiment d'imposture revient souvent en analyse surtout de la part de sujets masculins. Comment dans une relation transférentielle un sujet que ce soit l'analysant, l'analyste, le contrôleur, le contrôlé, peut-il être mis en cause si ce n'est par le fait qu'il soit capable de témoigner d'un certain rapport à sa parole ? C'est-à-dire qu'il n'obéisse pas à une posture, une règle du jeu, puisque le jeu n'est rendu possible justement que par l'existence d'une règle (du jeu) grâce à laquelle tout non sens, toute absurdité est banni. En effet, au cours d'un jeu ce qui soutient les paroles échangées c'est justement l'absence de non-sens. Ce qui n'est jamais mis en question dans le jeu c'est le fondement de la parole : lorsque je joue je réalise le désir de celui qui a inventé le jeu. Ma parole est à ce moment-là supportée par la sienne. Si le jeu ce n'est pas « pour du vrai » c'est parce que la règle c'est faire semblant. Et si le jeu pour les hommes a tant d'intérêt c'est certainement parce que du fait que dans le jeu la règle c'est de faire semblant, le joueur ne peut en aucun cas être mis en demeure par un sujet supposé savoir de prouver qu'il ne fait pas semblant, puisque c'est justement ça la règle du jeu.

Une analyse peut être certainement conduite à son terme justement si l'analysant ne peut pas y trouver le support d'une telle règle du jeu et c'est tout l'art de l'analyste. Si l'analysant prend l'analyse comme une règle du jeu, il va parler

uniquement parce que c'est la règle, parce qu'il aura le sentiment que le désir de son analyste c'est qu'il y ait une règle du jeu. Si l'analyste n'est pas en mesure d'introduire par le « che vuoi ? », par le fait que le désir de l'autre est essentiellement énigmatique et angoissant, alors l'analyse peut être interminable, c'est-à-dire ne pas trouver la zone d'absurde ou de non-sens d'où la parole de l'analysant doit s'originer. C'est à ce point que l'analysant devient analyste, non pas praticien de la psychanalyse mais au sens où il en passe par le discours de l'analyste, et là le contrôle, le contre-rôle, prend un sens parce que l'analysant en question éprouve le besoin d'être remis en cause même s'il a peur de l'être. Plus, nous pourrions avancer que ce dont il a le plus peur c'est de ne pas être mis en cause par son analyste et donc de le tromper.

Autrement dit, si le contrôle au sens communément admis, se déroule sous les auspices d'une règle du jeu, c'est-à-dire que si le désir du contrôleur est repérable, c'est-à-dire si son désir relève d'une posture qui est par exemple de soutenir l'institution psychanalytique ou d'enfanter des analystes, alors tous les jeux de leurre sont permis. Le contrôlé pourra déployer tout son talent à cerner le désir de l'analyste puisqu'il serait repérable, et puis devenir semblable à l'objet du désir de cet analyste. Avec le risque qu'à devenir semblable du semblable rien ne l'assurera qu'il ne fait pas semblant.

Si nous revenons au fragment clinique cité au début de cet article il apparaît nettement qu'au-delà la mise en cause adressée à l'analysante sous la forme d'un « avouez que... » c'est bien l'analyste qui a été mis en cause au sens où l'analysante dans sa réaction et ce qu'elle exprime après-coup, doute que cette mise en cause à laquelle elle veut être soumise, c'est-à-dire la reconnaissance de sa division de sujet, elle doute qu'elle puisse être réalisée par son analyste. Et si elle en doute, c'est certainement que son analyste, pris dans le transfert, c'est-à-dire mis en demeure de témoigner qu'il n'est pas un imposteur, s'est senti mis en cause lui-même dans son transfert au sujet supposé savoir.

C'est bien parce que l'analyste doit inventer le lien d'articulation entre pratique et théorie qu'il peut ne pas avoir honte s'il est mis en question comme imposteur. Avoir honte c'est le signe que se dévoile au regard du Sujet Supposé Savoir le fait qu'il fait semblant, donc qu'il ne croit pas à ce qu'il fait, qu'il ne s'autorise pas. C'est l'effacement de lui-même qui constitue la trace nécessaire de la place d'analyste à soutenir. S'il parle en analyste c'est que l'essentiel de son discours cherche à cerner ce dont l'analysant tend à le défaire, à le mutiler nous dit Lacan, soit l'objet « a ».

Lettres de l'École freudienne. n° 16 novembre 1975

L'Étourdît, Jacques Lacan, Scilicet, Seuil, Paris, 1973